

## **DISCOURS DU PRÉSIDENT**

---

### **Réunion de travail avec les EPCI**

Hôtel du Département, 8 octobre

---

**Dominique LE MÈNER,**

**Président du Conseil départemental**

**Seul le Prononcé fait foi**

Mesdames et messieurs les présidents d'intercommunalités,

Mesdames et messieurs les conseillers départementaux,

Monsieur le président de la Chambre de Commerce et d'Industrie,

Mesdames et messieurs les élus,

Mesdames, messieurs,

Chers collègues,

Je suis très heureux de vous accueillir aujourd'hui pour cette nouvelle matinée de travail.

Nous avons eu l'occasion d'échanger à l'occasion de la dernière Conférence des territoires à l'Abbaye Royale de l'Epau, en juillet dernier, autour du rôle du Département et des différents services que nous pouvions mettre à votre disposition.

Cette journée, riche d'échanges et de rencontres, nous avait permis d'évoquer ensemble les enjeux auxquels notre territoire, vos territoires, seront confrontés... Mobilités, Solidarité, Numérique, Logement... autant de sujets sur lequel je suis sûr, vous êtes souvent appelés à intervenir, en votre qualité de président d'intercommunalité.

Nous traversons une époque de transition. Transition écologique, transition énergétique, transition numérique... et certainement à terme, transition économique. Il est déterminant que nos collectivités mettent en commun moyens et matière grise, pour être actrices de ces changements majeurs. Pour toujours, être au plus proches des besoins et des attentes des Sarthoises et des Sarthois.

**Je remercie Noël Peyramayou, président de la Chambre de Commerce et d'Industrie, d'avoir accepté mon invitation à participer à cette nouvelle matinée de travail.** Je profite de sa présence pour vous annoncer la signature dans les prochains jours d'une convention de partenariat entre le Département et la Chambre de Commerce et d'Industrie pour le développement

économique des territoires, dans le cadre de la pérennisation du plan de relance départemental que nous avons lancé en juillet dernier.

18,1M€, dont 12M€ destinés aux communes et aux communautés de communes. Près de 100 dossiers de demande déjà reçus. Le Département sera à vos côtés pour réaliser des projets concrets, utiles et nécessaires au développement de nos territoires. La CCI mettra son savoir-faire au service des artisans, des commerçants, des entrepreneurs... La proximité, la réactivité et l'innovation seront les clefs pour relever ensemble les défis posés par cette période de transition.

Ce matin, nous allons travailler ensemble sur ces questions déterminantes pour demain, telle que **la future politique du Département en matière de transition énergétique basée sur 4 objectifs :**

- Réduire et maîtriser nos consommations (énergie, consommables...)
- Faire évoluer nos pratiques pour réduire la production de GES.
- Développer les énergies renouvelables
- Préserver et accroître les puits carbone

Les objectifs :

- 36 000 logements rénovés par an
- éliminer les passoires thermiques
- construire des bâtiments basse consommation

Aussi, **le Département a été lauréat d'un appel à projet national, avec les 4 syndicats d'énergie de la région et bénéficie d'un financement pour permettre la réalisation d'audits bâtimentaires** : le Département va pouvoir financer (par le biais de crédits nationaux transitant par lui) à 50% des audits énergétiques sur les bâtiments publics et assurer une animation auprès des communes.

Le Département propose également, via **l'Atesart**, d'accompagner les collectivités et les autres porteurs de projets pour des projets de chaleur renouvelable : biomasse, géothermie, eau chaude solaire : conseil techniques et accompagnement dans la démarche, avec possibilité de mobiliser des fonds Ademe pour les travaux.

**Comment évoquer toutes ces questions nécessaires d'aménagement du territoire, sans aborder également la question des mobilités ?** Cette question qui a fait tant débat ces deux dernières années, qui joue un rôle essentiel dans la question de la solidarité entre les territoires. Nous serons à votre disposition pour ouvrir des temps d'échanges et de formation sur le sujet.

Enfin, le Département, afin de faire face à l'abandon de nos territoires ruraux et périurbains par les opérateurs historiques en matière **d'accès au numérique**, s'est investi pour assurer la couverture Très Haut Débit pour tous.

**En engageant une politique ambitieuse pour la couverture intégrale des zones non couvertes par les opérateurs privés, nous avons pris l'engagement qu'il n'y aurait ni privilégié ni oublié, et cet engagement sera tenu.**

Nous organisons les déploiements en fonction des contraintes techniques, des moyens financiers que nous sommes en capacité de mobiliser. Et ce, en lien avec les Communautés de communes, afin que chaque territoire soit maître de son développement. La desserte des territoires les plus mal desservis est notre priorité.

La Sarthe apparaît de manière évidente comme le premier département de la région des Pays de la Loire, pour le déploiement des infrastructures.

La crise sanitaire actuelle a eu un effet accélérateur sur l'évolution des pratiques digitales et a exacerbé les besoins des citoyens et acteurs du territoire en matière d'infrastructures et outils numériques.

Dans ce contexte, se questionner sur les « usages numériques » est d'autant plus crucial. **Au-delà du seul déploiement de nouvelles infrastructures numériques comme le Très Haut Débit (THD) – sur lequel la Sarthe a déjà bien avancé (100% de couverture d'ici 2022) – il s'agit aujourd'hui d'interroger les pratiques et l'appropriation de ces nouveaux outils par les citoyens et les acteurs publics et privés.**

**Cette question traverse l'ensemble de nos politiques publiques, de la transition énergétique, à la mobilité, en passant par l'aménagement du territoire ou encore des politiques sociales et de la santé.** Ces évolutions nous invitent à réfléchir collectivement sur d'importants enjeux de société comme – pour ne citer qu'eux – l'éthique du numérique, la politique de la donnée ou encore la question de la sobriété numérique.

**L'échelon départemental est un échelon clé pour accompagner les EPCI et autres acteurs du territoire dans cette transition.** Il intervient d'ailleurs déjà en appui sur plusieurs sujets stratégiques : déploiement du très haut débit (THD) par l'intermédiaire du syndicat Sarthe Numérique, mutualisation sur la question du RGPD, offre de services en SIG à destination des collectivités, etc.

Pour pousser plus loin cette logique, nous souhaitons impulser une véritable stratégie départementale des usages numériques capable de fédérer l'ensemble des acteurs du territoire autour d'une dynamique tournée vers la collaboration et l'innovation.

Merci de votre attention